

Voici quelques sites proposant des images libres de droit gratuites :

- [Pixabay](#)
- [Pexels](#)
- [Wikimedia Commons](#)

Pensez à vérifier que la licence est bien ouverte à usage commercial ou bien qu'elle appartienne au domaine public. Pour cela, cliquez sur l'image et regardez dans la partie « Conditions d'utilisation ».

Pour plus de résultats, cherchez en anglais.

- [Unsplash](#)

Attention : certaines images sont payantes, il est écrit dessus unsplash+, les autres sont gratuites.

- [Freepik](#)

Attention : Certaines images sont payantes, elles sont marquées par une petite couronne jaune, les autres sont gratuites.

- [ddmm](#)

Pensez à sélectionner « Creative Commons » en haut à droite lorsque vous faites une recherche.

- [Storyset](#)

Ce site produit des illustrations sur le monde de l'entreprise, elles peuvent être utiles pour illustrer des articles de presse par exemple.

- [Flickr](#)

Utiliser les images uniquement sous licence CC BY 2.0, CC BY-SA 2.0, CC0 ou Public Domain Mark (autrement dit toutes les catégories où l'utilisation est autorisée)



Lorsque vous utilisez une image issue d'une de ces banques d'images, merci d'inclure le lien de l'image dans votre document.